



23.01.2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise des labels Ecodéfis

Huit commerçants et artisans mérignacais distingués pour leur engagement en faveur du développement durable à l'occasion de la remise des labels Ecodéfis.

Les « ÉcoDéfis des commerçants et artisans » consistent à valoriser les entreprises, qui mettent ou veulent mettre en place des actions concrètes en faveur de l'environnement (tri des déchets, maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, commercialisation ou utilisation d'éco-produits, suppression des sacs plastiques...). Cette opération est organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Ville de Mérignac, la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde et Bordeaux Métropole.

70 commerces mérignacais ont participé à cette labélisation. Ces 70 établissements ont obtenu leur label avec en moyenne 6,7 défis réalisés alors que la moyenne dans les autres communes lors des éditions précédentes était de 4,5 défis relevés. Huit d'entre eux, particulièrement innovants dans leur pratique, ont été distingués le 23 janvier à l'occasion d'une remise de prix à l'Hôtel de ville de Mérignac. Ces commerces sont notamment exemplaires sur leur usage des filières courts et filières bio, leur efficacité énergétique, leur usage de matériel peu énergivore ou encore leur lutte anti-gaspillage.

Coup de cœur du jury :

- La fée des souliers - Cordonnier
- Frédéric Courtiau – Apiculteur récoltant

Prix des Métiers Alimentaires :

- Boucherie Duval
- Boulangerie pâtisserie Madalozzo
- Crêperie l'Hermine

Prix des Commerces :

- Simply Market Robinson

Prix des Métiers du soin à la personne :

- Arlook – Coiffure homme

Prix des Métiers du Service :

- Solvarea

256 entreprises sont d'ores et déjà labellisées dans la métropole et dans le Libournais. En participant aux Ecodéfis, les commerçants ont l'assurance d'un accompagnement personnalisé pour la réalisation d'actions simples et concrètes en faveur de l'environnement, un gain de notoriété et un avantage commercial fort. Les labels sont délivrés pour une durée de deux ans.

Virginie Bougant :

Chargée de communication et des relations presse - 05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69 –

v.bougant@merignac.com